

LES CAHIERS

le bulletin d'informations
pour les agent-es de la D.E.E.



Source : Pixabay

ZOOM SUR

L'exposition "À Ciel Ouvert", de l'école élémentaire Sainte Aurélie, consacrée à sa place attenante récemment rénovée et aux arbres.

p. 3 & 4

HOPLA KIDS

La nouvelle application mobile et web qui connectera, dès la rentrée, les professionnel-les de la Petite enfance et les parents.

p. 6

3 QUESTIONS

À Philippe LINDEN, nouveau Responsable du département ressources humaines de la DEE.

p. 10

ÉDITORIAL

Mes cher-es collègues,

En cette rentrée scolaire 2021/22, nous avons à cœur d'accueillir dans nos établissements les jeunes strasbourgeois-es dans les meilleurs conditions et je ne doute pas que vous contribuez toutes et tous à cette mission.

La ville de Strasbourg a aussi fait de la politique éducative l'une de ses priorités. D'ailleurs, lors du conseil municipal de juin dernier, deux délibérations cadres portant sur la politique petite enfance et éducation ont été adoptées à l'unanimité.

Dans ce même état d'esprit, la période estivale a été l'occasion de travaux d'envergure avec notamment la végétalisation de plusieurs établissements dont l'école de la Musau et huit autres structures, la rénovation de l'extension de la maternelle Gutenberg ou encore l'ouverture de la nouvelle cantine « tout inox » du groupe scolaire du Schluthfeld.

J'espère, quant à moi, que vous abordez cette nouvelle année scolaire avec enthousiasme et sais compter sur votre engagement.

Toujours à votre écoute. Bien à vous.

Florence PELLEGRINI - Directrice

DES DISPOSITIFS RENFORCÉS

Depuis plusieurs années, La Direction de l'enfance et de l'éducation s'est engagée dans une démarche volontaire en direction de ses agent-es.

Mais qu'en-est-il exactement ? Avec le prochain déploiement de smartphones 4G pour l'ensemble des Responsables de site (RTS et RPS) ou le remplacement plus systématique des postes vacants au sein de la DEE, voici plus en détails d'autres avancées concrètes.

UNE ORGANISATION CLARIFIÉE, ASSOULPIE ET CONSOLIDÉE

Depuis septembre 2019, un règlement du temps de travail simplifié et adapté a été mis en place avec notamment :

- L'augmentation de quotité horaire pour 39 animateurs-trices (passage de 23h45 à 28h)
- L'application des ratios "*Accueils collectifs éducatifs de mineurs-es*" (ACEM) pour les ATSEM et animateurs-trices en APM du matin et du soir et en cantine, à savoir **1 encadrant-e pour 10** (au lieu de 1 pour 15 précédemment)

L'ACCOMPAGNEMENT DU MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

Nous vous en parlons dans [Les Cahiers - été 2021](#), la DEE met aussi en œuvre un accompagnement pour conforter ses cadres intermédiaires et de proximité dans l'exercice de leurs missions en leur apportant des repères, des conseils méthodologiques, des réflexes pour agir dans une diversité de situations et mettre en place des conditions nécessaires à une culture commune et participative.

Les groupes, qui se retrouvent pour 4 demi-journées, sont constitués par métiers ce qui permet d'être au plus proche des spécificités et attentes des participant-es.

D'autres actions sont évidemment en cours ou en projet, nous ne manquerons pas d'y revenir dans de prochains numéros.

LA CRÉATION DE NOUVEAUX POSTES

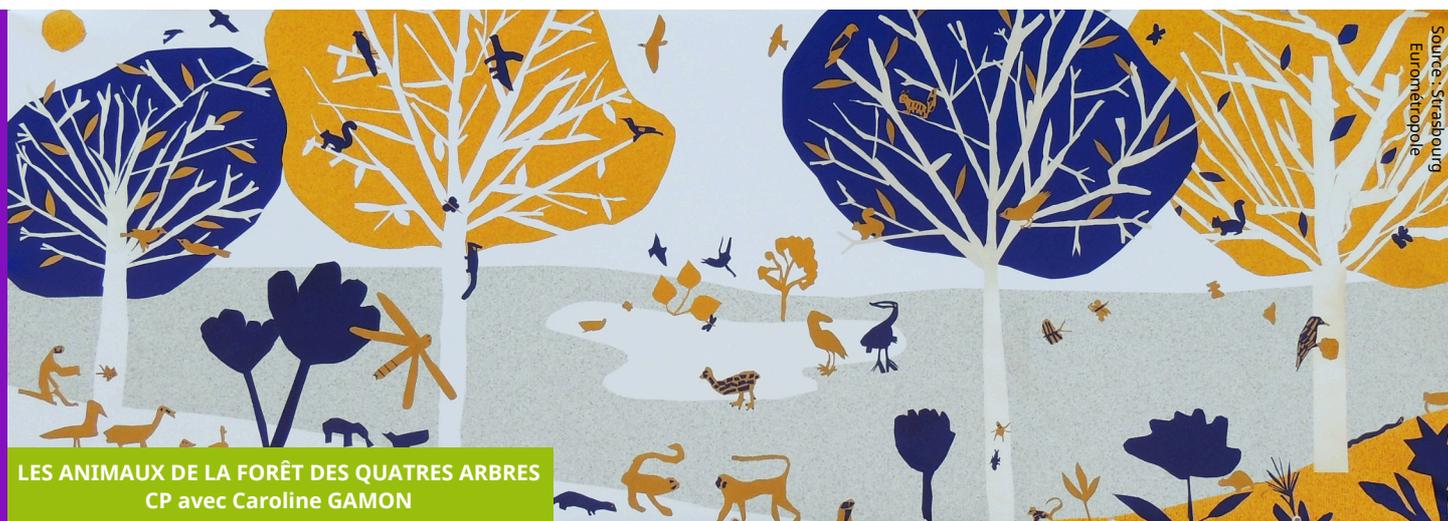
De même, des moyens humains supplémentaires ont effectivement été mobilisés avec **une soixantaine de postes créés depuis juillet 2020** :

- 30 ATSEM dans le cadre du dispositif "un-e ATSEM par classe" (en complément des 15 postes déjà créés en janvier 2020)
- 1 Responsable périscolaire de site et 7 adjoint-es RPS
- 4 Animateurs-trices à 33h00
- 2 Gestionnaires marchés publics et finances
- 1 Assistant-e ressources humaines
- 4 Agent-es de restauration à temps complet
- 2 Accueillant-es petite enfance
- 1 Chef-fe de projet Cité éducative
- 1 Chargé-e de mission "affaires générales"
- 1 Chargé-e de mission "transition écologique"
- 1 Chef-fe de projet évolution de la restauration collective
- 1 Adjoint-e à la cheffe de Service administration générale
- 1 Agent-e logistique à la cellule Prévention au travail
- 1 Travailleur-euse social-e "instruction à domicile"
- 1 Infirmier-ère périscolaire
- 1 Éducateur-trice jeunes enfants référent des Cités éducatives
- 1 Chargé-e d'études (CIFRE) dans le cadre de l'observatoire de la réussite éducative



Et, en appui de des missions déjà assurées par les équipes de terrain, 38 postes en CDD 12 mois pour la rentrée 2021/22 (entretien, restauration, ATSEM, accueil petite enfance).

SAINTE AURÉLIE, UNE EXPO À CIEL OUVERT...



LES ANIMAUX DE LA FORÊT DES QUATRES ARBRES
CP avec Caroline GAMON

Les 260 enfants de l'école primaire Sainte Aurélie ont participé à un atelier de pratique artistique en vue d'une exposition place Sainte-Aurélie en juin 2021.

Les 11 classes, du CP au CM2, ont été accompagnées par 4 artistes pour produire 4 grands panneaux destinés à embellir le parvis de l'école, espace qui était trop souvent le lieu d'incivilités.

Mme DREYSSÉ, l'adjointe déléguée au quartier Gare, l'avait ainsi constaté à l'occasion d'une rencontre avec des habitant-es et des riverain-es des places Sainte Aurélie et Porte Blanche.



LA FORÊT AUX ARBRES MULTICOLORES
CE2 et CM1 avec Juliette BOULARD

Sur l'impulsion de Mélanie HAVÉ, directrice de l'école élémentaire, la Direction de Territoire et la Direction de l'éducation ont œuvré à l'aboutissement de ce projet d'**exposition À CIEL OUVERT**.

La place Sainte Aurélie vient d'être rénovée et plusieurs essences d'arbres y ont été plantées. Aussi, pour Mélanie HAVÉ, il était évident que le projet d'école aurait « pour objectifs de faire découvrir l'environnement proche aux élèves et de les sensibiliser à la présence des arbres dans leur quartier afin qu'ils prennent conscience de leur importance et de la nécessité d'en prendre soin ».

Un travail artistique autour des arbres de cette place permet de rapprocher les élèves de leur quartier, de rapprocher les habitant-es de l'école, de partager un patrimoine commun et d'en prendre conscience. Intérieur/extérieur, école/quartier, ce serait l'arbre qui ferait le lien, comment le voit-on ? Comment le représente-t-on ? Comment le vivons-nous ? Comment le ressent-on nous ?





Un quatuor d'illustratrices douées et bienveillantes, Juliette BOULARD, Julie ESCORIZA, Caroline GAMON et Liberty AZENSTARCK, ont ainsi partagé leur savoir-faire et leur vision avec les enfants.

Caroline GAMON conduit au travers de son intervention les enfants à réfléchir à la place de l'homme dans la nature, à l'idée que l'arbre comme nous a des racines/origines, des branches qui poussent / des rencontres qui nous font grandir, une écorce/une peau et des cicatrices.

Julie ESCORIZA voit les branches des arbres habitées par des tribus d'animaux, comme les rues d'une ville sont peuplées d'habitant-es, s'interrogeant par-là sur le vivre ensemble.

L'inauguration a eu lieu le 2 juillet dernier et **les réalisations sont encore visibles tout l'été et cet automne.**



TRANSPORTS PUBLICS GRATUITS POUR LES JEUNES

Pour rappel, depuis le 1er septembre, le réseau CTS est devenu gratuit pour les 4-17 ans résidant dans l'une des 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg.

Dès la rentrée, plus de 46 000 jeunes éligibles (sur les 80 000) avaient déjà demandé leur carte Badgéó !

Pour voyager en règle, il sera tout de même nécessaire d'être en possession d'un titre de transport à valider à chaque montée à bord d'un véhicule de la CTS ! Les démarches d'adhésion sont à réaliser via l'appli mobile CTS ou en ligne : <https://abonnement-gratuit.cts-strasbourg.eu/>

L'agence éphémère, spécialement à cette occasion pour vous accompagner dans vos démarches d'adhésion, se trouve au niveau -1 de la gare de Strasbourg jusqu'au 16 octobre.

BAROMÈTRE SOCIAL : EXPRIMEZ-VOUS SUR VOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

À partir du mois d'octobre, l'occasion vous sera donnée de faire connaître votre avis sur votre environnement de travail et votre degré de satisfaction dans la collectivité (pas de lien direct avec l'évaluation des risques psychosociaux menée actuellement par la cellule prévention de la DEE).

Vous serez destinataire d'une enquête intitulée « **Baromètre social** », que vous pourrez renseigner au format numérique ou au format papier. Au travers de ce questionnaire (**anonyme et confidentiel**), votre rapport à votre travail, à votre hiérarchie et à l'institution sera interrogé, dans le but de mieux connaître vos attentes et vos difficultés, et identifier les pistes d'amélioration pour notre collectif.

Cette enquête, souhaitée par la collectivité et les élu-es, sera la première d'une série de trois, les suivantes vous seront proposées en 2023 et 2025, et permettront de mesurer les progrès réalisés.

L'avis de chacun-e est essentiel, la ville de Strasbourg compte sur votre participation !

ARRIVÉES ET DÉPARTS

JUILLET 2021

- Arrivées :
 - Sadia BOULAMTAMER, Cheffe de service patrimoine adjointe
 - Mehdi MAHDAVI, en renfort au sein du département informatique
 - Rachel ZACHARY, Chargée de projet Cité éducative
- Changements d'affectation :
 - Benjamin LORY, Adjoint au responsable périscolaire de site (Cronenbourg Centre / Camille Hirtz)
 - Jacques RENNIE, Adjoint au responsable périscolaire de site (Saint-Jean)
- Départ :
 - Pascale HAESSLER, Agente de restauration (Erckman-Chatrian)
 - Lucienne HENCK, Agente d'entretien (Hohberg) – [interviewée lors de notre précédent numéro](#)
 - Rachel LIMA, Éducatrice jeunes enfants (Canardière)
 - Chantal STEINBERG, Agente d'entretien et de restauration (Robertsau)

AOÛT 2021

- Arrivées :
 - Khadija BEN CHEIKH, Gestionnaire administrative en restauration scolaire
 - Pauline GORALIK, stagiaire Auxiliaire petite enfance (Canardière)
- Départ :
 - Mathilde JUD, Éducatrice jeunes enfants (Canardière)



DE NOUVELLES RUES ÉCOLES À LA RENTRÉE

L'expérimentation pour l'école Saint Jean d'une rue scolaire (fermée à la circulation tous les matins pour devenir piétonne) de mars à juin dernier s'est avérée positive !

Aussi, **11 écoles supplémentaires** vont bénéficier de ce concept, convivial et rassurant pour les enfants et les parents, qui sera progressivement mis en œuvre d'octobre 2021 jusqu'à janvier 2022 (soit environ 4 écoles par mois).

Avant chaque installation du dispositif, il y aura bien sûr des temps d'échanges entre élu-es de quartier, directeurs-trices d'école, parents, d'élèves... puis une communication auprès des différents publics concernés.

À partir de la rentrée scolaire 2022, 10 rues écoles seront alors déployées chaque année d'ici la fin du mandat.



HOPLA KIDS

Depuis quelques années, beaucoup de parents expriment une demande d'information et de communication accrue concernant la prise en charge des enfants accueillis en établissements Petite enfance (condition d'accès, activités proposées...).

Par ailleurs, la Ville et Eurométropole de Strasbourg souhaite accroître leur communication vers les assistant-es maternel-les agréés-es.

Pour répondre à cette demande, l'expérimentation d'une application web, appelée Hopla Kids, au sein de l'ensemble des 12 structures d'accueil de la Petite Enfance municipales et des 8 relais d'assistant-es maternel-les, se déroulera durant le quatrième trimestre 2021 (la formation des équipes étant déjà en cours).

LE PRINCIPE

Un service d'informations quasi instantané qui peut être consulté à tout moment de la journée par les familles et qui permettra de :

- créer un espace de dialogue, de communication entre tous les parents (ou en individuel) et l'établissement en partageant des moments particuliers de la journée des enfants
- diffuser des informations partagées de façon plus ludique : concernant le fonctionnement et la vie des établissements, photos des enfants ou des activités réalisées dans la journée, post de différents documents (chansons, recettes de cuisine, articles divers sur l'éducation, notes d'informations diverses, menus)
- expliquer et valoriser le travail quotidien réalisé par les équipes professionnelles accueillantes auprès des enfants (enrichissement des projets pédagogiques, optimisation de l'organisation des équipes...)

Pour les assistant-es maternel-les agréés-es : un réseau professionnel permettant de rompre l'isolement et pour partager des idées, des expériences et des informations sur différents sujets pédagogiques et éducatifs.

EN RÉSUMÉ

Hopla Kids est **proposé gratuitement** aux familles en complément des supports de communication existants destinés à l'information et aux échanges avec les parents : transmission du matin et du soir, cahier de vie de l'enfant, panneaux d'affichage de l'établissement.

Hopla Kids est une plateforme web qui permet de poster et partager différents contenus entre l'établissement et parents de manière **privée et sécurisée** sur tout type de support (ordinateur, tablette, smartphone...) et qui donnera donc accès personnalisé à un fil d'actualité, une messagerie privée, des calendriers partagés, des albums souvenirs...

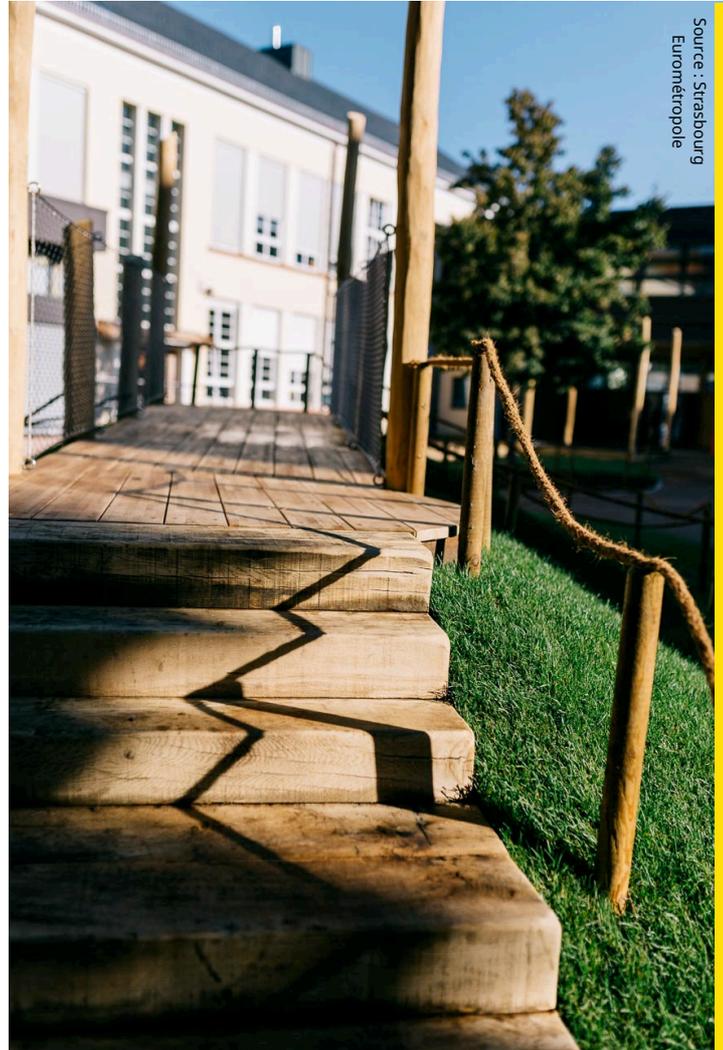
Ce nouveau service devrait concerner près de **1200 familles !**



RENTRÉE À LA MUSAU

Chaque année, le jour de la rentrée scolaire, la Maire de Strasbourg et le Directeur Académique ouvrent symboliquement la nouvelle rentrée scolaire en visitant une école strasbourgeoise du premier degré.

Pour cette rentrée, cette visite s'est déroulée le 02 septembre dernier au groupe scolaire de la Musau (quartier de Neudorf), l'occasion de découvrir, avec les élèves, le **passage à l'inox de la cantine** de la maternelle ou une **cour de récréation réaménagée** pendant l'été pour leur apporter plus d'espaces verts, d'ombre et leur permettre de faire classe dehors avec de nouveaux jeux, une pergola, des cabanes et des zones de plantations.



SYNTHÈSE DES MESURES SANITAIRES

Au cours de la précédente année scolaire, les écoles et établissements scolaires ont pu accueillir les élèves pour un enseignement en présence la quasi-totalité de l'année. Cela a été rendu possible par la mise en œuvre d'un protocole sanitaire strict arrêté en lien avec les autorités sanitaires et sur la base notamment des avis rendus par le Conseil scientifique et le Haut conseil de la santé publique (HCSP).

Pour l'année scolaire 2021-2022, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports entend maintenir une stratégie privilégiant l'enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles et établissements scolaires.

Le niveau applicable au moment de la rentrée scolaire, soit le **niveau 2**, est fonction de la situation épidémique à cette date et a été indiqué préalablement à la reprise des enseignements.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site : education.gouv.fr/info-coronavirus et/ou vous rapprocher de votre responsable direct.

RÉFORME DU CONGÉ PATERNITÉ

Depuis le 1er juillet 2021, le congé de paternité et d'accueil de l'enfant a évolué pour passer à **25 jours** (11 jours auparavant) en cas de naissance d'un enfant (32 jours en cas de naissances multiples).

Cette mesure concerne les fonctionnaires et les contractuel-les ; elle bénéficie au père de l'enfant ou à la personne vivant en couple avec la mère dans le cadre du mariage, d'un pacte civil de solidarité ou d'un concubinage.

Le congé est ainsi fractionnable en deux périodes :

- la **première période, d'une durée de 4 jours consécutifs, est obligatoire** : elle succède immédiatement au congé de naissance (lui-même de 3 jours) : vous devez donc, immédiatement après la naissance, déposer une demande de 7 jours obligatoires de congé (3 jours congé de naissance + 4 jours congé de paternité).
- la seconde période de congé est de 21 jours : vous pouvez la prendre, soit de manière continue, soit de manière fractionnée en deux périodes (qui ne peuvent être inférieures à 5 jours chacune). Cette **seconde période de congé doit être prise dans les six mois suivant la naissance** (sauf en cas d'hospitalisation de l'enfant ou de décès de la mère).

Pour de plus amples informations, contactez vos interlocuteurs-trices RH.



Source : Pixabay

CHAMPION-NES DU POTAGER

Un grand **bravo aux élèves de CP de l'école élémentaire Erckmann-Chatrian** qui se sont vus remettre, début juillet, la Coupe de France du Potager (catégorie écoles primaires) !

Il s'agissait de la première édition de ce concours national, créé par l'association Landestini, qui s'inscrit dans une véritable démarche pédagogique au développement durable, à l'environnement et à la promotion d'une alimentation saine et locale. Une belle occasion de découvrir, comprendre et faire le lien entre l'assiette et la terre pour plus de 500 équipes inscrites et donc pour près de 10 000 jeunes mobilisés à travers la France.

Saluons aussi l'engagement des 8 autres équipes (et de leurs encadrant-es) inscrites sur le territoire de l'Eurométropole, issues d'établissements scolaires et d'accueils périscolaires.



Source : Strasbourg Eurométropole

NOUVELLE CANTINE AU SCHLUTHFELD

La restructuration du groupe scolaire du Schluthfeld, dont les travaux seront finalisés à la rentrée 2022, permettra la mise aux normes, la rénovation et l'accueil de classes supplémentaires dans l'établissement.

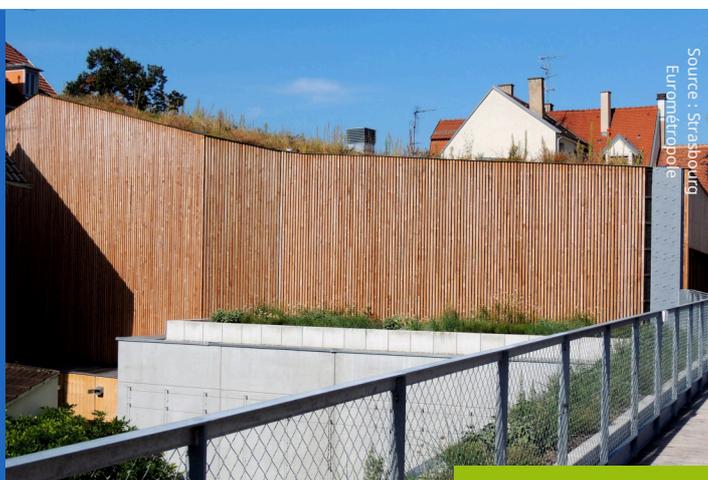
Cela a nécessité le déplacement des locaux de la restauration scolaire et la salle d'évolution de l'école élémentaire.

Le nouvel équipement, situé aux 5 et 47 rue de Saint Dié et 14 rue du Ban de Sapt, dans une proximité directe au groupe scolaire, intègre donc, pour les 285 élèves inscrits, les **2 salles du nouveau restaurant** au rez-de-chaussée, ainsi que la **salle d'évolution** du groupe scolaire à l'étage.

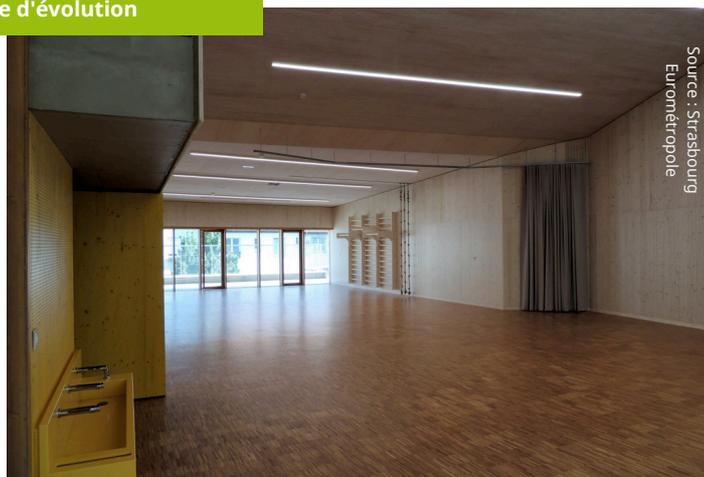
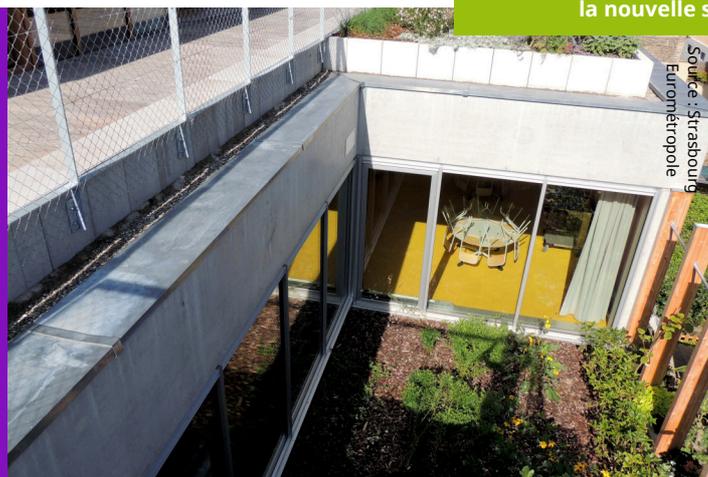


Quotidiennement, 80 élèves de la maternelle déjeunent en 2 services sur table et 130 élémentaires en 3 services en self

La parcelle, fortement contrainte par la réglementation et par la proximité des habitations qui l'entourent offrait un cœur d'îlot très végétalisé, mais non entretenu. Les enjeux de ce programme étaient de restituer au maximum cette végétalisation de la parcelle tout en préservant au maximum le confort des riverains. Le projet a donc été l'occasion de repenser l'environnement des immeubles et le cœur d'îlot en privilégiant une intégration sur le site de manière douce, par transition, laissant une place importante à la végétation.



Passerelle végétalisée menant à la nouvelle salle d'évolution



3 QUESTIONS À ... PHILIPPE LINDEN



Philippe LINDEN, nouveau
Responsable RH depuis juin

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS ?

Les Ressources Humaines n'étaient pas une vocation de jeunesse. De formation Ingénieur, j'ai pris différentes responsabilités opérationnelles au sein de grands groupes français du BTP.

Confronté à des évolutions technologiques constantes et une concurrence toujours plus innovante, les restructurations ont fini par devenir une constante dans mes missions. J'ai alors compris l'enjeu que représentait la définition et la mise en œuvre d'une politique des Ressources Humaines ambitieuse pour accompagner l'ensemble de mes collaborateurs au changement.

C'est pourquoi j'ai décidé de m'engager à 100% dans les Ressources Humaines et d'y dédier la deuxième partie de ma vie professionnelle.

Ainsi, intégrer la Fonction Publique Territoriale me permet de redonner du sens à mon investissement professionnel et de me mettre au service de la politique de la ville de Strasbourg.

QUELLES SONT VOS MISSIONS AU SEIN DE LA DEE ?

Ma principale mission est d'organiser et de coordonner l'ensemble des activités Ressources Humaines en respectant les orientations de la direction. En collaboration avec les Responsables RH de Service, je dois faciliter et renforcer les liens avec la Direction des ressources Humaines (DRH) afin de soutenir les opérationnels dans la réalisation de leurs missions.

Je pilote les projets RH transverses de la DEE et en particulier ceux dédiés à l'amélioration et la promotion de la Qualité de Vie au Travail. Porté par l'énergie de mes 6 collaborateurs-trices au sein du département, je m'assure de l'efficacité de la gestion des emplois et des compétences.

En lien étroit avec les managers et la DRH, je participe à l'entretien d'un climat social constructif et apaisé. Enfin, j'essaie d'être le garant du respect des principes RH propres à la fonction publique et à la collectivité, ce qui n'est pas toujours évident quand on connaît l'ensemble des contraintes et urgences à traiter au sein de notre direction.

ET QUELS SONT LES GRANDS CHANTIERS RH DE LA RENTRÉE ?

La prévention et la gestion des inaptitudes avec comme priorité trouver une solution pour l'ensemble de nos collègues inaptes est prioritaire pour notre direction.

Pour la réussite de ce chantier, il est essentiel de renforcer en parallèle notre animation de la prévention sur le terrain afin de réduire de manière drastique le nombre d'accidents du travail et en lien étroit avec notre chantier sur les inaptitudes.

La réussite du plan de formation 2022 qui est ambitieux et allie formations techniques, managériales et individuelles de montée en compétences sera possible grâce à l'investissement de toutes et tous.

La sécurisation de la pause méridienne en lien avec la DRH avec comme enjeu principal la professionnalisation de nos vacataires est portée par la politique éducative de l'exécutif. Et enfin, un chantier plus technique, la construction et la mise en place d'outils de suivi RH.

"Les Cahiers" ne sont pas seulement la newsletter pour les agent-es de la DEE mais aussi **PAR** ses agent-es. Votre participation est évidemment la bienvenue, alors une information ? Une suggestion ? Une contribution ? N'hésitez pas à nous contacter !